

Allocution de Marie-Jo Aeby, vice-présidente du Groupe SAPEC

Colloque du 16 novembre Institut d'Histoire UniZH

(texte original en allemand)

Madame la Professeure Meier, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de me donner l'occasion de partager avec vous, au nom du Groupe SAPEC, quelques réflexions sur les deux questions qui nous sont posées : La première : où en sommes-nous aujourd'hui ? et la seconde : que demandons-nous pour l'avenir ?

Avant tout

Permettez-moi de commencer par un remerciement, un remerciement qui vient du cœur. Lorsque j'ai lu le rapport sur l'étude préliminaire - c'était deux semaines avant sa publication - j'ai pleuré. Oui. Ce n'étaient pas des larmes de tristesse, mais des larmes de soulagement. Enfin, des chercheurs et chercheuses confirmaient clairement, preuves à l'appui, ce que nous, les personnes concernées, disions avec véhémence depuis plus de treize ans. Votre travail, et celui de votre équipe, Madame la Professeure Meier, votre immense travail nous a profondément, oui profondément réconfortés. Et c'est ce que je voulais absolument dire par avance aujourd'hui.

La publication du rapport sur le projet pilote a provoqué bien plus que l'onde de choc attendue. En une semaine, nous avons reçu plus de signalements qu'au cours d'une année normale. La CECAR est elle aussi débordée par le nombre de messages reçus. Et la presse continue elle aussi de s'adresser à nous.

Pour répondre à la première question "Où en sommes-nous aujourd'hui ?", pour expliquer le mieux possible la situation dans laquelle nous nous trouvons, je me permets d'utiliser la machine à remonter le temps.

Le déclic

Nous sommes le 8 mai 2010. Ce soir-là, j'écoute l'émission "Hautes Fréquences" à la radio, alors que je suis assis dans ma voiture, un dimanche soir, sur le chemin du retour. Et j'entends une voix, la voix d'un certain Georges, qui dit : "J'ai été abusé par un prêtre quand j'étais adolescent, je me bats contre des murs, j'ai besoin de quelqu'un qui s'organise, qui se regroupe, qui veut se battre avec moi ? Et puis je reconnais la voix de Jacques, qui comme moi avait fait ses études à l'université de Fribourg 40 ans plus tôt. Nous nous étions perdus de vue, mais cette voix, cette façon de parler, ça ne pouvait être que lui ! L'aventure du Groupe SAPEC a commencé avec l'aide de Gérard Falcioni, une personne concernée du Valais qui se battait toute seule dans son village et qui avait déjà écrit deux livres pour tirer la sonnette d'alarme.

Les premiers pas

Lorsque Jacques Nuoffer, Gérard Falcioni et moi-même avons créé notre association en décembre 2010, nous pensions soutenir les personnes abusées par des prêtres de l'Eglise catholique, d'où le nom de SAPEC.

Au fil du temps, notre approche du "religieux" s'est élargie. Aujourd'hui, le Groupe SAPEC s'adresse à toute personne ou à son entourage victime d'abus de la part d'autorités religieuses, quelle que soit la religion ou la spiritualité concernée et qu'il s'agisse d'abus sexuels, d'abus spirituels ou tout simplement d'abus de pouvoir dans un contexte religieux.

Les objectifs du Groupe SAPEC

Maintenant, en ce qui concerne les objectifs de l'association, nos statuts ont, dès le départ, orienté les objectifs de l'association à la fois vers le soutien aux personnes concernées et vers le travail militant : L'article 2 stipulait précisément : "*Le groupe SAPEC œuvre pour la justice et la réparation des cas d'abus sexuels, et pour que la vérité sur le passé soit faite*".

Nous proposons aux personnes concernées et à leur famille une écoute confidentielle et un soutien de pair à pair. Si nécessaire, nous les accompagnons dans leurs démarches. Nous rappelons à chacun(e) les droits des personnes concernées :

https://groupe-sapec.ch/wp-content/uploads/2022/07/Flyer_Groupe-SAPEC_Novembre2019-MJA.pdf

1. le droit de savoir ce qui s'est passé

Qui était présent, qui était au courant et qui n'a rien fait pour que les actes criminels cessent. Toute la lumière doit être faite sur les faits, les circonstances et le contexte de l'abus.

2. Le droit à la justice

L'Eglise n'est pas au-dessus de la loi. Les auteurs doivent être signalés à la justice, jugés et, s'ils sont coupables, condamnés à une peine. Pour les actes qui sont aujourd'hui prescrits, nous invitons les victimes à s'adresser à la CECAR (commission neutre et indépendante de l'Eglise catholique) : www.cecar.ch .

3. Le droit à la réparation

Toute victime a le droit d'obtenir réparation. La justice des hommes en a toujours été consciente. Que l'Eglise ait mis tant d'années à l'accepter dans les cas de pédophilie est déjà scandaleux. Le fait que, mise sous pression, elle accorde enfin aujourd'hui réparation est un signe tangible qu'elle reconnaît sa responsabilité morale.

4. La garantie de non-répétition

Les victimes doivent recevoir l'assurance de l'Eglise que l'abuseur ne pourra plus entrer en contact avec des mineurs.

Revenons maintenant à l'histoire du Groupe SAPEC. Je vois aujourd'hui, après 13 ans, trois grandes étapes dans l'évolution de notre travail associatif :

Première étape : les années 2010-2014.

Les débuts sont difficiles. Nous essayons d'intervenir auprès de l'Eglise catholique en écrivant des lettres personnelles aux évêques, aux chefs religieux et au nonce apostolique, en rédigeant un rapport et des propositions, notamment d'une commission indépendante, en publiant des lettres ouvertes dans la presse. Personne ne répond à ces interpellations. Nous publions à nos frais des petites annonces dans les journaux locaux. Les choses commencent à bouger. Quelques personnes concernées prennent contact avec nous. Petit à petit, nos efforts portent leurs fruits.

Dans le diocèse de LGF, on attend le nouvel évêque, Mgr Genoud étant décédé le 20 septembre 2010. Mgr Charles Morerod a été nommé évêque le 3 novembre 2011. Nous demandons à le rencontrer dans les semaines qui suivent. Et nous le rencontrons en avril 2012. La communication s'établit immédiatement. Nous sentons que nous avons affaire à quelqu'un qui a déjà compris beaucoup de choses. Il est ouvert et bienveillant. Peu à peu, une collaboration sincère s'installe. Mais il estime nécessaire la présence d'un tiers !

Rappelons que la plupart des personnes concernées ont été abusées il y a 30 ou 40 ans. On voit alors l'importance numérique des cas prescrits, car les personnes concernées mettent généralement des années à briser le silence.

Le besoin de reconnaissance, de réparation et le souci de prévention amènent peu à peu certaines victimes à témoigner publiquement dans les médias.

Au sein de l'Eglise, après l'évêque Morerod, d'autres prélats comme l'abbé d'Einsiedeln, Martin Werlen, et l'abbé de Mariastein, Peter von Sury, se montrent réceptifs et à l'écoute de nos préoccupations. Martin Werlen propose à la commission d'experts de la CES que Jacques Nuoffer, notre président, fasse partie de la commission en tant que psychologue et francophone. Mon collègue est encore aujourd'hui membre de la commission.

Après trois ans de lutte et de mobilisation, la situation a bien évolué, avec la publication en 2013 d'un mémorandum SAPEC <https://groupe-sapec.ch/memoire-sapec-2013-2014>, une publication sur les abus sexuels au sein de l'Eglise catholique en Suisse et dans le monde. <https://www.cath.ch/newsf/le-groupe-sapec-publie-un-memoire-sur-les-abus-sexuels-dans-l-eglise-catholique-en-suisse/>

Ce document a contribué à nous faire connaître et reconnaître. Il a également soutenu nos démarches pour la création de la CECAR. Il nous a permis de mettre en place un groupe de travail en mai 2014, dont j'aimerais vous parler.

J'étais en contact avec Josiane Aubert, conseillère nationale du Parti socialiste. Sur ses conseils, nous avons envoyé une lettre à tous les parlementaires de Suisse romande pour leur proposer une rencontre. Une douzaine d'entre eux ont répondu positivement. C'est ainsi qu'est né le groupe de travail tripartite Église - parlementaires - Groupe SAPEC, qui s'est réuni quatre fois au Palais fédéral pendant les sessions parlementaires.

Ensemble, nous avons élaboré les grandes lignes d'un accord qui a permis la création de la CECAR, présidée par Sylvie Perrinjaquet, alors conseillère nationale. La CECAR <https://cecar.ch> est, comme vous le savez, une commission neutre et indépendante qui reçoit les victimes d'affaires prescrites et traite leurs dossiers afin d'obtenir en premier lieu une reconnaissance des faits par l'Eglise et une compensation financière.

Deuxième étape : les années 2015-2019

En 2015, la sortie du film "Spotlight" de Tom McCarthy remet sur le devant de la scène l'ampleur des abus sexuels commis par des prêtres de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Le film sort dans les salles de cinéma en Suisse romande et le nombre de personnes concernées qui rompent le silence augmente. Comme c'est d'ailleurs le cas pour chaque émission de télévision qui traite de cette thématique.

Oui, l'année 2015 est en effet une année charnière pour nous, avec la décision de créer le CECAR.

En 2016, les membres de la CECAR nommés en décembre 2015 établiront un règlement intérieur, définiront la procédure, sélectionneront des médiateurs et développeront des outils d'information et de communication. Le conseil d'administration du Groupe SAPEC s'engage à ce que cette unique commission non ecclésiastique réponde à l'objectif de l'accord et soit réellement indépendante et neutre.

2017, nouvelle publication d'une enquête du Groupe SAPEC avec un texte qui met en évidence les lacunes dans la formation humaine des séminaristes.

<https://groupe-sapec.ch/enquete/enquete-comment-mieux-reconnaitre-reparer-prevenir-selection-et-formation-des-seminaristes.html> Suite à cette publication, le Grand Séminaire de Fribourg nous menace d'une plainte pénale si nous ne modifions pas le texte. Nous réaffirmons nos positions, offrons aux directeurs des séminaires de mettre leur prise de position sur notre site. Quelques mois plus tard, notre proposition d'une rencontre avec eux et les évêques aura lieu, mais n'apportera pas grand-chose et l'affaire en reste là.

L'année 2018 nous permet d'intervenir à nouveau une nouvelle fois auprès des autorités ecclésiastiques afin qu'une enquête fasse la lumière sur les abus sexuels commis au sein de l'institution au cours des 50 dernières années. Alors que d'autres pays européens l'ont déjà fait, l'Eglise suisse n'est pas encore prête à le faire au niveau national. Des études ont certes déjà été menées, mais de manière très locale. Ainsi, l'abbé Werlen a commandé une étude sur l'abbaye d'Einsiedeln (janvier 2011) et l'évêque Morerod celle sur l'Institut Marini dans le canton de Fribourg (janvier 2016). Nous insistons également à nouveau sur le fait que la formation humaine des séminaristes et des religieux doit être davantage prise en compte.

L'année 2019 verra la création de l'ECA (Ending Clerical Abuse) <https://www.ecaglobal.org>, une organisation non-gouvernementale faîtière internationale qui regroupe des associations et collectifs nationaux luttant contre les abus sexuels dans le cadre de l'Eglise catholique. Le Groupe SAPEC est l'une des associations nationales co-fondatrices. Une manifestation est organisée à Rome pendant le synode des évêques. Elle est suivie d'une autre manifestation à Genève, aux Nations unies. Des contacts sont ainsi noués, notamment avec des organisations d'Amérique du Nord et d'Amérique latine.

Lors de notre assemblée générale de 2019, nous échangerons nos expériences avec d'autres organisations actives en Suisse dans le domaine de la prévention de la violence sexuelle envers les enfants. Nous leur donnons la parole.

2019 est aussi l'année du lancement des travaux du vaste groupe de recherche sur les violences sexuelles dans l'Église en France (CIASE) <https://www.ciase.fr>, avec Jean-Marc Sauvé à sa tête. Composée de chercheurs et chercheuses en histoire, sociologie, psychologie, psychiatrie, droit, droit canonique, théologiens, cette commission va fournir pendant 2 ans ½ un travail qui sera suivi de près dans le monde entier. Pour le Groupe SAPEC, elle est un modèle du genre.

En Suisse, la même année, une plaque commémorative <https://www.cath.ch/newsf/diocese-lgf-emouvante-journee-en-memoire-des-victimes-dabus-sexuels/> sera apposée dans la cathédrale de Fribourg pour les victimes abusées dans l'Eglise. L'événement est organisé conjointement par le diocèse de LGF et le Groupe SAPEC. La manifestation sera suivie de la projection du film "Grâce à Dieu", <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/sortie-du-film-francois-ozon-grace-dieu-affaire-preynat-va-t-elle-etre-reportee-1618099.html> qui retrace la phrase maladroite du cardinal Barbarin devant la Conférence des évêques de France, reprise par le réalisateur François Ozon. Le film raconte le combat de l'association de soutien aux victimes "La parole libérée", qui a eu un impact énorme en peu de temps à Lyon et dans toute la France grâce à ce film. La projection est suivie de discussions en petits groupes et d'un apéritif auquel participent une cinquantaine de personnes.

Troisième étape : les années 2020-2023

2020 a été l'année du changement.

Nous voulions fêter notre dixième anniversaire, puis le COVID est arrivé. Nous avons donc dû repousser d'un an, voire de deux ans, les événements prévus. Nous avons aussi passé des heures à refaire entièrement notre site web www.groupe-sapec.ch

Néanmoins, une plaque commémorative a été apposée en Valais, plus précisément à Monthey <https://www.cath.ch/newsf/abus-sexuels-en-valais-une-ceremonie-pour-dire-plus-jamais-ca/>, après qu'une personne concernée, qui en avait fait la demande à la CECAR, l'ait exigée en guise de réparation pour toutes les victimes. L'évêque de Sion était présent, ainsi que l'abbé de St-Maurice. Mais la manifestation a été brève. Il n'y a pas eu d'apéritif, ni de film, ni d'échange particulier.

La CECAR fêtait ses cinq ans d'existence. <https://www.cath.ch/newsf/la-cecar-a-poursuivi-son-travail-en-2020-malgre-la-pandemie/> La question s'est alors posée de savoir ce qui allait se passer. Allait-elle arrêter son travail ou le poursuivre. Des rencontres avec les organisations concernées (Conférence centrale, CES, KOVOS) ont permis de faire le point et de décider de poursuivre le contrat pour cinq années supplémentaires (2021-2025). Dans l'intervalle, la CECAR est devenue une fondation et la commission est dès à présent disponible pour accueillir des personnes de langue allemande.

Nous espérons que la CECAR deviendra une institution permanente, car il est reconnu comme un besoin important. Pour un nombre considérable de victimes, il n'est pas possible de frapper à la porte d'une commission ecclésiastique. L'Église les a trahies. La confiance est rompue. Les victimes ont besoin d'une tierce partie capable de les défendre et de les protéger lorsqu'elles tentent d'obtenir une reconnaissance et une réparation de la part de l'institution.

2020 a également été l'année où le diocèse de LGF a été secoué par ce que l'on a appelé "l'affaire Frochaux" <https://www.cath.ch/newsf/fribourg-labbé-frochaux-demissionne/>. Ce prêtre, curé de la cathédrale de Fribourg et ancien professeur au Grand Séminaire de Fribourg, a été rattrapé par son passé (abus sexuel sur un adolescent). Les abus ont été commis dans le chalet qui appartenait à l'abbé Frochaux et à Mgr de Remy, évêque auxiliaire. L'abbé Frochaux, renvoyé par Mgr Morerod, devait être remplacé par un autre prêtre, lui-même dénoncé pour une double vie avec fréquentation de gai-clubs et photos sexuelles sur Internet. <https://www.illustre.ch/magazine/double-vie-chanoine-alain-c> Tout cela a été expliqué et illustré par des photos dans le journal que tout le monde lit en Suisse romande (L'Illustré - Schweizer Illustrierte).

Si je mentionne ces actes, c'est pour souligner qu'il existe bien d'autres situations similaires. Les rapports de ces dernières semaines et de ces derniers mois en témoignent.

En 2021, <https://cecar.ch/accords-tripartites/> a renouvelé l'accord CECAR pour cinq ans.

Mais il y a eu un autre événement qui nous a beaucoup réjouis cette année. Le 26 avril, l'IG-MiKu, https://www.ig-gegen-missbrauch-kirche.ch/verein_igmiku/organisation, notre alter ego en Suisse alémanique, a été fondée.

Nous souhaitons longue vie à nos amis d'outre-Sarine et prévoyons de collaborer avec eux chaque fois que cela sera nécessaire.

Le 5 octobre 2021, le rapport final de la CIASE sera publié en France. <https://www.ciase.fr/rapport-final/> Celui-ci provoque une onde de choc en Suisse romande. Le chiffre de l'enquête démographique, qui annonce 330'000 personnes concernées, est dans toutes les têtes. L'ampleur de l'étude, le fait que des chercheurs et chercheuses du champ de l'histoire, de la sociologie, de la psychologie, de la psychiatrie, des statistiques, du droit, du droit canon et de la théologie aient pu travailler ensemble, laisse rêveur. C'est en Suisse romande une nouvelle vague d'annonces.

Parallèlement, le Groupe SAPEC est très occupé par la préparation d'une journée d'étude sur les violences sexuelles dans l'Eglise en Suisse, prévue pour octobre 2022 à l'Université de Lausanne". <https://groupe-sapec.ch/2022/09/21/7-octobre-2022-journee-detude/> De nouveaux contacts se nouent avec le milieu universitaire, ce qui apporte une bouffée d'air frais à notre association.

2022 est également une année très importante pour nous. Le 3 mars, notre président <https://www.kath.ch/newsd/herbert-haag-preis-2022-weist-auf-machtmissbrauch-in-der-kirche-hin/> Jacques Nuoffer reçoit à Lucerne un des prix Herbert Haag pour son travail à la tête du Groupe SAPEC. Il le partage avec Albin Reichmuth, le président de notre association sœur IG-MiKu.

Le 4 avril 2022 <https://kovos.ch/en-detail/lancement-dun-projet-pilote-sur-les-abus-dans-leglise-resultats-a-lautomne-2023>, l'étude pilote sur les violences sexuelles dans le contexte de l'Eglise catholique en Suisse est lancée. Au début, nous sommes plutôt critiques, car nous rêvions d'une étude de l'ampleur de la CIASE et l'avons exprimé dans la presse. Mais dès les premiers contacts avec les chercheuses, nous avons compris que nous pouvions leur faire confiance, et les résultats de l'étude préliminaire le soulignent.

Le 7 octobre 2022, un colloque intitulé "Violences sexuelles dans l'Église catholique en Suisse, entre mobilisation des victimes et apports de la recherche, l'émergence d'un problème public" s'est donc tenu à l'Université de Lausanne <https://agenda.unil.ch/display/1660804717698>. Cet événement, fruit d'une collaboration entre le Groupe SAPEC et l'Université de Lausanne, a réuni une cinquantaine de personnes. Les intervenants étaient des chercheurs en sociologie, histoire, théologie et des personnes concernées de Suisse, France et Belgique. <https://www.cath.ch/newsf/le-sapec-souhaite-que-la-lutte-contre-les-abus-ne-sensable-pas/> Le soir, un apéritif a eu lieu à "La Datcha", un lieu culturel alternatif à Lausanne, suivi d'une pièce de théâtre "La Peur" de la compagnie lyonnaise "Compagnie Communale", où le public a pu sentir à quel point la logique du silence et du déni est inscrite dans l'ADN de l'Eglise. Après la pièce de théâtre, un débat avec François Hien (auteur de la pièce) a clôturé la soirée.

Lors de notre assemblée générale du 16 mars 2023, nous avons donné la parole à un lanceur d'alerte très connu en France, le professeur Yves Hamant. Il a été, avec d'autres personnes, à l'origine de la création de l'AVREF <https://www.avref.fr> (Association d'aide aux victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs familles), une organisation très connue pour sa défense des personnes victimes d'abus dans les communautés religieuses. Peu après la publication de l'étude de la CIASE, Yves Hamant <https://www.cath.ch/newsf/yves-hamant-il-faut-sortir-de-lomerta-sur-les-abus-spirituels/> avait lancé un appel : "Il nous faut une CIASE 2 sur les abus spirituels". Au sein du Groupe SAPEC, nous avons souhaité l'entendre sur ce sujet (sa conférence, donnée à l'issue de notre assemblée générale, est disponible sur notre chaîne Youtube. Les observations du professeur Hamant rejoignent en tous points les nôtres : les abus spirituels constituent déjà un problème majeur pour l'Église en raison de leur méconnaissance, de leur caractère secret et de leur ampleur.

Ce qui se passe en France concerne également la Suisse romande, ne serait-ce que parce que de nombreuses congrégations religieuses sont actives des deux côtés de la frontière. Lorsque Tangi Cavalin, par exemple, publie son livre "L'Affaire", une enquête historique sur les frères Philippe, c'était en février 23, cela nous touche de près.

<https://www.cath.ch/news/freres-philippe-une-subversion-dont-la-duree-dit-la-force/> Le dominicain Marie-Dominique Philippe était le fondateur de la communauté des Frères de Saint-Jean, fondée à Fribourg dans les années 70.

Cette communauté, qui a connu de terribles abus, est toujours présente à Genève, <https://www.cath.ch/news/face-aux-abus-les-freres-de-saint-jean-de-geneve-amorcent-une-reforme-de-fond/> où elle a les pleins pouvoirs dans une paroisse importante, la paroisse St-François de Sales.

Il en va de même pour le rapport sur "L'Arche", <https://www.cath.ch/news/rapports-siderants-sur-jean-vanier-et-les-freres-philippe/> publié en janvier 2023 et concernant Jean Vanier, le fondateur de l'Arche, et le père Thomas Philippe, le frère de Marie Dominique. La révélation d'actes graves d'abus de pouvoir et d'abus sexuels dans cette communauté qui accueille des personnes handicapées nous touche de près, puisque L'Arche est aussi présente en Suisse romande.

Et on pourrait dire la même chose pour la communauté des Béatitudes ou Eucharistein, toutes deux présentes en Valais, pour la communauté Verbe de vie, présente à Fribourg, et pour l'association Points Cœur, présente à Genève. Et on peut encore ajouter d'autres communautés traditionnelles. Je pense en particulier aux communautés de femmes cloîtrées.

De plus en plus de témoins ou de personnes victimes de tels abus nous contactent.

Un 1er exemple : plusieurs témoins et victimes nous ont fait part d'abus passés ou récents à l'abbaye de St-Maurice. L'émission télévisée "Mise au Point" de la TSR en parlera le 19 novembre.

Le 2e exemple concerne une situation d'abus dans un monastère cloîtré de femmes, où l'emprise sur les religieuses dure depuis des années, les fait souffrir et la plupart ne s'en rendent même plus compte, prises dans le vœu d'obéissance.

La publication du rapport sur le projet pilote, le 12 septembre, a provoqué bien plus que l'onde de choc attendue. En une semaine, nous avons reçu plus de signalements qu'au cours d'une année normale. Nous avons veillé à ce que tous les signalements d'abus soient transmis aux diocèses ou congrégations religieuses concernés, ainsi qu'à l'adresse e-mail forschung-missbrauch@hist.uzh.ch.

Comme vous pouvez l'imaginer, les abus ne concernent pas seulement l'Eglise catholique. Récemment, des personnes concernées se sont adressées à nous après la parution dans 24Heures, <https://www.24heures.ch/abus-sexuels-l-eglise-reformee-se-pense-au-dessus-du-lot-539906116881> le principal quotidien du canton de Vaud, d'un article sur les abus sexuels au sein de l'Eglise Evangélique Réformée de Suisse. Nous aidons ces personnes dans leurs démarches et sommes également en contact avec Mme Rita Famos, présidente de l'Eglise évangélique réformée à l'échelon suisse. Il ressort de ces contacts que l'Eglise réformée nous semble encore dans le déni. Tous les concepts de prévention des réformés en matière d'abus sexuels concernent exclusivement les relations entre les collaborateurs de l'Eglise et se situent donc au niveau du droit du travail.

Aucun concept de prévention n'est axé sur la protection des mineurs qui leur sont confiés. Le Groupe SAPEC va donc tenter à la fois d'accompagner les victimes dans leurs démarches et de secouer l'institution.

Avant de passer à la deuxième question, j'aimerais vous parler du Tessin.

Le 12 septembre, lors de la conférence de presse à Zurich, Jacques Nuoffer a dit : "Un appel particulier devrait être lancé aux victimes du Tessin. Et peut-être que l'équipe de recherche devrait se rendre au Tessin et y organiser deux ou trois soirées d'information, comme les Français l'ont fait avec la CIASE. Ils sont allés à la rencontre des personnes concernées et ça a marché ! Des collectifs de personnes concernées se sont formés, et par la suite, de nombreuses victimes se sont manifestées. Sans ces rencontres sur le terrain, elles ne l'auraient pas fait".

Des prises de contact ont eu lieu. La proposition de Jacques Nuoffer de venir témoigner avec Valerio Maj du Groupe-SAPEC a coïncidé avec une demande de Mme Myriam Caranzano.

Une soirée d'information aura lieu le 14 novembre à Lugano à laquelle participeront aussi Vanessa Bignasca et Simonetta Caratti. Espérons que cette manifestation permettra aux personnes concernées du Tessin de se regrouper d'une manière ou d'une autre et surtout d'oser briser le silence.

J'en viens maintenant à votre **deuxième question : que demandons-nous pour l'avenir ?**

Il faudrait évidemment une réforme profonde de l'Eglise pour sortir d'un système qui favorise les abus de pouvoir et les abus sexuels : en finir avec le secret, le pouvoir total du pape et des évêques, la mise sur piédestal du prêtre, l'absence de place des femmes, etc.

Nos questions et nos attentes peuvent se décliner comme suit :

1. Nous nous réjouissons de voir la recherche se poursuivre. Nous nous mettons volontiers et avec plaisir à disposition.

En restant plus réaliste, voici nos questions et nos attentes :

- Des chercheurs et chercheuses en psychiatrie, psychologie, philosophie, théologie, sociologie, droit, droit canonique, etc., seront-ils.elles associés à votre travail et de quelle manière ?
- Des chercheurs et chercheuses de Suisse latine collaboreront-elles.ils avec vous ? Pour nous, il est important que ce soit le cas.
- Serons-nous tenus au courant de l'avancement de vos travaux ?
- Comment envisagez-vous la collaboration avec des associations comme IGMiKU et SAPEC au cours des deux prochaines années ?
- Comment envisagez-vous concrètement leur contribution à l'histoire orale et à la recherche sociale empirique ?

2. Nous demandons que la ligne téléphonique unique et centralisée, déjà préconisée, soit mise en place le plus rapidement possible. Il est important pour nous que des spécialistes neutres et indépendants de l'Eglise répondent aux personnes concernées.

3. **De plus en plus de personnes nous font part d'abus spirituels, sans qu'il s'agisse forcément d'abus sexuels.**

Nous demandons que soit discutée entre l'équipe de recherche et les autorités ecclésiastiques la possibilité que ces abus soient pris en compte dans votre recherche. Ces personnes sont brisées, même s'il n'y a pas eu d'abus sexuel.

Passer à côté de cette réalité sans la prendre en compte dans votre recherche nous semble être une omission grave que les générations futures pourraient reprocher aux dirigeants de l'étude.

4. **Nous demandons que votre recherche soit complétée par une enquête quantitative auprès de la population sur la base d'un échantillon.**

Elle permettrait de mieux savoir dans quels types d'institutions ou de cadres les abus sexuels ont lieu et d'obtenir des chiffres.

Elle permettrait par exemple de savoir combien de personnes sont victimes d'abus dans l'Eglise catholique, dans l'Eglise réformée, combien dans d'autres religions et mouvements religieux. Ce seraient des indications précieuses. Le Dr Josselin Tricou, maître-assistant à l'UNIL, est intéressé et prêt à mener cette enquête, comme il l'a déjà signalé à la CES. Auteur du livre "Des soutanes et des hommes", il a collaboré aux travaux de la CIASE et pourrait donc apporter une contribution précieuse à votre recherche.

Je vous remercie de votre attention. J'espère que mon allemand n'a pas trop gratté vos oreilles...

De Fey, sur zoom le 7 novembre 2023



Marie-Jo Aeby, vice-présidente